



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

REUNION DU 24 FEVRIER 2020

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Escroignard
M Jasemin

Assiste : M Le Nagard (Comité)

Excusés : Mme Baisnée – Mme Bastos
M Allard (CTDAP) – M Senecal

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

ARGENTEUIL RFC : Mail du 24 02 20

Pris note de la nouvelle adresse du stade pour les rencontres de critérium U10/U11 du 29 02 20 contre CERGY PONTOISE

Stade Auguste DELAUNE – 2 place des Vosges à ARGENTEUIL

ARGENTEUIL RFC : Mail du 24 02 20

Pris note de l'absence excusée des personnes convoquées le 24 02 2020

BEAUCHAMP AS : Mail du 17 02 20

Pris note de votre réclamation concernant l'avertissement pour non utilisation de la FMI

La commission transmet à la CDIF

COURIDMANCHE AS : Mail du 24 02 20

Pris note de votre remarque concernant l'adresse et coordonnées du référent pour Plateau U6/U7 du 07 03 2020

La commission a modifié.

ENTENTE BEAUMONT MOURS: Mail du 23 02 20

Pris note de votre demande de recevoir un centre du plateau U6/U7 du 05 03 2020

FRANCONVILLE FC : Mail du 24 02 20

Pris note de votre remarque concernant le 2^{ème} appel de feuille de match – La commission n'avait pas reçu votre mail ni la feuille réclamée avant cette date

PUISEUX LOUVRES FC : Mail du 24 02 20

Pris note de votre refus suite demande du club de ROISSY US pour organiser plateau U8 à 13h30 a lieu de 9h30

ROISSY US : Mail du 18 02 20

Pris note de votre demande d'organiser le plateau U8 du 29 02 2020 à 13h30 et non à 9h30

La commission ne peut accepter car comme rappelé lors des réunions de Juin et septembre, il a bien été indiqué que les plateaux U6/U7 et U8/U9 se dérouleraient le matin

Merci de nous fournir l'arrêté municipal de fermeture

Le centre est transféré dans son intégralité à PUISEUX LOUVRES

ST OUEN AS : Mail du 24 02 20

Pris note de l'absence excusée de personnes convoquées le 24 02 2020

VEIXIN AS : Mail du 23 02 20

Pris note de la nouvelle adresse du stade pour les rencontres de critérium U12/U13 du 29 02 20 contre BEZONS USO

Stade Municipal – Rue du Bois de Chars à NUCOURT

Xavier BEZAMAT : Mail du 24 02 20

Mail non traité car non envoyé de la messagerie officielle du club

AUDITION

Lundi 2 Mars 2020 à 19 heures

La commission re-convoque :

- Pour le club de STOUEN AS

M le Président

M SADAQUI Mohamed - Responsable Ecole Foot Animation

M TOUNKARA Moussa - Educateur Equipe St OUEN AS 1

Suite rencontres match n° 22061562 à VAUREAL FCM et match n° 22061563 contre GARGES FCM - critérium U12/U13 du 14 12 19

Présence indispensable sous peine de sanction



AUDITION

Lundi 24 Février 2020 à 19 heures 30

Suite non utilisation régulière de la FMI sur rencontres de critérium U12/U13

Après audition des personnes convoquées :

Pour le club d'ARGENTEUIL RFC

M TRAORE Samba - Responsable Ecole Foot Animation **Absence excusée**
M KATHAINI Mounal - Responsable U12/U13 **Absence excusée**

M BENSABEUR Karim – Pièce identité n° 120195101017 – Responsable U13

Après avoir entendus les explications, la commission rappelle les obligations d'utiliser la FMI pour toutes les rencontres de critérium U12/U13 sous peine d'amende de 100€ par FMI

Lundi 24 Février 2020 à 19 heures 45

Centre n° 10 – Challenge U11 du 01 02 2020 à OSNY FC

Après audition des personnes convoquées :

Pour le club de OSNY FC

- M CALME Florent – Licence n° 2300512545 – Responsable de l'équipe 1 U11

Pour le club de JOUY LE MOUTIER FC

- M HOUARI Haroun – Pièce Identité n° 170892251743 – Responsable l'équipe 1 U11

Pour le club de ST OUEN AS

- M DIA Ibrahima – Licence n° 2368010575 – Responsable l'équipe 1 U11

Pour le club de SARCELLES AAS

- M le Responsable l'équipe 3 U11 **Absence non excusée – Amende 20 €**

Après avoir entendus les explications de chaque personne présente, la commission rappelle certains points du règlement du Challenge U10 & U11 à respecter impérativement

Lundi 24 Février 2020 à 20 heures 00

Indisponibilité des installations

Pour le club GONESSE RC

- M MENDES Miguel – Licence n° 2544076718 – Président du club
- M DIAGOURAGA Diaby – Licence n° 2544076718 – Responsable Ecole de Foot

Suite au retard des travaux sur leurs installations et après discussion, il est convenu que le club de Gonesse RC recevra un centre du plateau U6/U7 du 21 03 2020. La commission attend une proposition de date pour recevoir un centre du plateau U8/U9.



PLATEAU n° 6 – U8 / U9 du 29 Février 2020

U8/U9 - Niveau 1 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)						
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U8	Nb U9	joueurs
ARGENTEUIL RFC						
1	Hichem GHADBANE Tél 07 66 17 87 87	Stade Roger Ouvrard 2 Allée Romain Rolland 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL RFC	2	2	24
			GONESSE RC	2	2	24
			SOIY AM FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
ENTENTE SSG						
2	Johann Valgaire Tél 06 22 81 02 83	Stade A. Talar 2 Bd de l'Entente 95 ST GRATIEN	ENTENTE SSG	2	2	24
			ERMONT AS	2	2	24
			ARGENTEUIL FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
ERAGNY AS						
3	Philippe LOPES Tél 06 52 37 94 15	Parc des Sports L. Larue 2 Chemin des Tilleuls 95610 ERAGNY	ERAGNY AS	2	2	24
			PARISISFC	2	2	24
			VEXIN AS	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
FRANCONVILLE FC						
4	Mourad MAZOUZI Tél 06 20 08 82 00	Stade Jean Rolland 112 rue des Pommiers Saulniers 95130 FRANCONVILLE	FRANCONVILLE FC	2	2	24
			ST OUEN AS	2	2	24
			ENTENTE MMB	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
PONTOISIENNE JS						
5	Badriedine LABIDI Tél 06 42 77 34 10	Stade de la Pépinière Bd de l'Europe 95300 PONTOISE	PONTOISIENNE JS	2	2	24
			CERGY FC	2	2	24
			OSNY FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72
SARCELLES AAS						
6	Hakim BOUKHTAM Tél 06 51 94 62 57	Centre Sportif N. Mandela Av Paul Langevin 95200 SARCELLES	SARCELLES AAS	2	2	24
			ST LEU 95 FC	2	2	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
						0
TOTAL				6	6	72



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
1	ARGENTEUIL FC				
	Christophe NAUDI Tél 06 63 18 14 44	Stade Jean Jaurès Rue J.J. Rousseau 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC	4	24
			FRANCONVILLE FC	5	30
			ST LEU 95 FC	3	18
					0
TOTAL			12	72	
2	BOUFFEMONT AC				
	Céline COURTEAUX Tél 06 20 11 36 68	Stade Av. J.B. Clément 95570 BOUFFEMONT	BOUFFEMONT AC	1	6
			CHAMPAGNE SFC	3	18
			DOMONT FC	3	18
			BELLOY ST MARTIN ACS	1	6
			VILLIERS LE BEL JS	4	24
TOTAL			12	72	
3	COSMO TAVERNY				
	Thomas HAMMOUDI Tél 06 79 45 38 67	Stade Jean Bouin 111 Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY	2	12
			CERGY PONTOISE FC	5	30
			BEZONS USO	4	24
			OSNY FC	1	6
TOTAL			12	72	
4	ECOUEN FC				
	Loïc RABOURDIN Tél 06 28 91 26 31	Stade Municipal Av du Mal Foch 95440 ECOUEN	ECOUEN FC	5	30
			CHAUMONTEL LUZ AS	1	6
			ENTENTE SSG	2	12
			BEAUCHAMP AS	2	12
			VEXIN AS	1	6
TOTAL			11	66	
5	ADAMOIS OL		CENTRE MODIFIE		
	Manuel MARTINS Tél 06 24 80 08 59	Stade Philippe Grante 5 Av Paul Thoureau 95890 L'ISLE ADAM	ENTENTE MMB	1	6
			BEAUMONT MOURS ENT	1	6
			ADAMOIS OL	4	24
			ERAGNY AS	2	12
			AUVERS ENNERY FC	2	12
			VIARMES ASNIERES OL	3	18
			SURVILLIERS AVENIR	1	6
TOTAL			14	84	
6	ACADEMIE FOOT ERMONT				
	Stéphane JEANCOURT Tél 06 07 60 22 54	Stade 105 Rue St Gratien 95120 ERMONT	ERMONT ACF	2	12
			COURDIMANCHE AS	5	30
			CORMEILLAIS ACS	3	18
			NEUVILLE AS	1	6
			ST OUEN AS	1	6
TOTAL			12	72	



N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
7	GROSLAY FC		CENTRE MODIFIE		
	Mattéo DOLIUM Tél 06 66 77 55 27	Stade Serge Cukier Chemin des Rouillons 95410 GROSLAY	GROSLAY FC	2	12
			MONSOULT BAILLET US	1	6
			ARGENTEUIL RFC	3	18
			SARCELLES AAS	2	12
			MARLY LA VILLE ES	3	18
ERMONT AS	2	12			
TOTAL				13	78
8	LE THILLAY ESM		CENTRE MODIFIE		
	Saloum TANDIA Tél 07 68 32 60 65	Stade Municipal Chemin de St Denis 95500 LE THILLAY	LE THILLAY ESM	2	12
			FONTENAY FC	2	12
			GONESSE RC	2	12
			EZANVILLE US	2	12
			PERSAN 03 US	2	12
DEUIL ENGHIEU FC	2	12			
TOTAL				12	72
9	MARLY LA VILLE ES		CENTRE ANNULE		
TOTAL				12	72
10	PUISEUX LOUVRES FC		CENTRE TRANSFERE & MODIFIE		
	Christopher BOURNEUF Tél 07 82 74 18 30	Comp. Sportif S. Bariseel Av André Malraux 95380 LOUVRES	ROISSY US	1	6
			ARNOUVILLE FAS	2	12
			PUISEUX LOUVRES FC	3	18
			VEMARS ST WITZ FC	2	12
			FOSSES FU	2	12
GARGES FCM	3	18			
TOTAL				13	78
11	SAINT BRICE FC				
	Djilali BEKKAR Tél 06 62 51 94 81	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	ST BRICE FC	4	24
			PARMAIN AC	1	6
			MONTIGNY OL	3	18
			BRUYERES BERNES USM	1	6
			MONTMORENCY FC	2	12
PONTOISIENNE JS	1	6			
TOTAL				12	72
12	SAINT PRIX				
	Antony GUIA Tél 06 51 85 16 27	Stade Municipal 29 Rue Pasteur 95390 ST PRIX	ST PRIX ES	3	18
			MENUCOURT AS	5	30
			MAGNY FC	2	12
JOUY FC	2	12			
TOTAL				12	72
13	SOISY AM FC		CENTRE MODIFIE		
	Manuel VAZ Tél 06 11 88 13 69	Stade Schweitzer 40 rue d'Andilly 95230 SOISY S/S MONTMORENCY	SOISY AM FC	2	12
			PARISIS FC	3	18
			EAUBONNE CSM	3	18
			GOUSSAINVILLE FC	2	12
MONTMAGNY SPORTS	2	12			
TOTAL				12	72



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)

N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
AUVERS ENNERY FC					
1	Bruno DE JESUS Tél 06 61 13 25 16	Stade Chemin d'une Ruelle à l'Autre 95430 ENNERY	AUVERS ENNERY FC	3	18
			ADAMOIS OL	4	24
			BEAUCHAMP AS	3	18
			MAGNY EN VEXIN FC	2	12
TOTAL				12	72
BEAUMONT MOURS ENT					
2	Nicolas BOUTOUX Tél 06 10 33 85 70	Stade Gilles Degenève Rue Pdt Wilson 95260 BEAUMONT S/ OISE	BEAUMONT MOUS ENT	2	12
			VIARMES ASNIERES OL	5	30
			FOSSÉS FU	3	18
			CHAMPAGNE SFC	2	12
TOTAL				12	72
CERGY PONTOISE FC					
3	José TOM Tél 07 77 06 47 33	Stade Keita Av. de la Plaine des Linandes 95000 CERGY	CERGY PONTOISE FC	5	30
			COURDIMANCHE AS	5	30
			ERAGNY AS	2	12
TOTAL				12	72
DEUIL ENGHIEU FC					
4	Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Municipal Rue Jean Bouin 95170 DEUIL LA BARRE	DEUIL FC	2	12
			BRUYERES BERNES USM	2	12
			ST BRICE FC	4	24
			SOISY AM FC	2	12
			PARMAIN AC	1	6
			VEMARS ST WITZ FC	1	6
TOTAL				12	72
ERMONT AS					
5	Xavier AKROUN Tél 06 64 94 18 44	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 ERMONT	ERMONT AS	2	12
			BEZONS USO	4	24
			FRANCONVILLE FC	4	24
			ST PRIX ES	2	12
TOTAL				12	72
EZANVILLE US					
6	Jérémy MONNET Tél 06 75 87 99 81	Stade du Pré Carré 93 Av du Mal Foch 95460 EZANVILLE	EZANVILLE US	1	6
			ENTENTE MMB	1	6
			BOUFFEMONT AC	1	6
			DOMONT FC	3	18
			ERMONT ACF	2	12
			EAUBONNE CSM	3	18
			MONSOULT BAILLET US	1	6
TOTAL				12	72



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
MONTMAGNY SPORTS					
7	Nzuzi NDOFULA Tél 06 59 03 49 77	Stade Ch. Grimaud Rue de Villeteuse 95360 MONTMAGNY	MONTMAGNY SPORTS	2	12
			GROSLAY FC	1	6
			GONESSE RC	2	12
			ECOUEN FC	2	12
			CHAUMONTEL LUZ AS	1	6
			ST LEU 95 FC	3	18
TOTAL				11	66
PARISIS FC					
8	Brascile ALMEIDA DA COSTA Tél 06 12 56 66 18	Stade des Beauregards 130 Route de Pierrelaye 95220 HERBLAY	PARISIS FC	3	18
			CORMEILLAIS ACS	3	18
			JOUY LE MOUTIER FC	3	18
			MONTIGNY OL	3	18
TOTAL				12	72
PERSAN 03 US					
9	Mohamed SAIDI U9 Tél 06 51 72 59 51	Stade Louis Odinet Rue Etienne Dolet 95340 PERSAN	PERSAN 03 US	2	12
			GARGES FCM	3	18
			MARLY ES	3	18
			PRESLES USL	2	12
			MONTMORENCY FC	2	12
TOTAL				12	72
ST OUEN AS					
10	Moussa TOUNGARA Tél 07 78 18 60 03	Parc des Sports Bd Duchet 95310ST OUEN L'AUMONE	ST OUEN AS	1	6
			ENTENTE SSG	2	12
			MENUCOURT AS	4	24
			ARGENTEUIL FC	4	24
			FRETTOISE ES	2	12
			OSNY FC	1	6
TOTAL				14	84
SURVILLIERS AVENIR					
11	Philippe LUCAS Tél 06 30 41 88 98	Stade Municipal Route de Plailly 95470 SURVILLIERS	SURVILLIERS AVENIR	1	6
			ARNOUVILLE FAS	2	12
			PUISEUX LOUVRES FC	2	12
			LE THILLAY ESM	3	18
			BELLOY ST MARTIN ACS	2	12
			ECLAIR DE PUISEUX	1	6
TOTAL				11	66
VAUREAL FCM					
12	Nasser DJAOUI Tél 06 99 38 00 56	Parc des Sports 40 Av Auguste Blanqui 95 VAUREAL	VAUREAL FCM	3	18
			NEUVILLE AS	1	6
			COSMO TAVERNY	2	12
			ARGENTEUIL RFC	3	18
			PONTOISIENNE JS	1	6
			VEXIN AS	1	6
			BOISSY-CHARS-ARRONVIL.	1	6
TOTAL				12	72



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	équipes	joueurs
13	Réda TOUSEGHLI Tél 06 09 90 67 70	Parc des Sports 26 Rue du Champ Bacon 95400 VILLIERS LE BEL	VILLIERS LE BEL JS		
			VILLIERS JS	4	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	12
			ROISSY US	2	12
			FONTENAY FC	2	12
			SARCELLES AAS	2	12
TOTAL				12	72

La commission rappelle aux clubs recevant d'adresser par voie postale ou dépôt au DVOF, dès lundi 3 Février 2020, les feuilles de centre et de présences des clubs visiteurs.

La commission demande aux clubs recevant de garder une copie des documents envoyés.



PLATEAU n° 5 – U6 / U7 du 7 MARS 2020

U6/U7- Phase 2 (équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
ADAMOIS OL					
1	Eric CAMPANER Tél 06 37 95 68 83	Stade Philippe Grante 5 Av Paul Thoureau 95890 L'ISLE ADAM	ADAMOIS OL	4	20
			AUVERS ENNERY FC	5	25
			ERAGNY AS 2	3	15
TOTAL				12	60
ARGENTEUIL FC 2					
2	Rédy MENA KIALA Tél 06 65 43 19 68	Stade Jean Jaurès 30, Rue JJ Rousseau 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC 2	3	15
			ST OUEN AS	5	25
			BEZONS USO	4	20
TOTAL				12	60
ARNOUVILLE FAS					
3	Philippe DOS SANTOS Tél 07 69 82 44 00	Stade Léo Lagrange 1 Rue Robert Schuman 95400 ARNOUVILLE	ARNOUVILLE FAS	3	15
			ENTENTE MMB	5	25
			GOUSSAINVILLE FC 1	4	20
TOTAL				12	60
BEAUCHAMP AS					
4	Malik AICH Tél 06 59 84 81 16	Stade Municipal Av. de l'Egalité 95250 BEAUCHAMP	BEAUCHAMP AS	3	15
			MAGNYFC	3	15
			ERAGNY AS 1	3	15
			CORMEILLAIS ACS	3	15
TOTAL				12	60
CHAMPAGNE SFC					
5	Marvin ANTHEAUME Tél 06 95 57 88 71	Stade Municipal Rue de L'Hôtel Dieu 95660 CHAMPAGNE	CHAMPAGNE SFC	4	20
			GONESSE RC 1	4	20
			PERSAN 03 US	4	20
TOTAL				12	60
CHAUMONTEL LUZ AS					
6	Jean Jacques FENNETEAU Tél 06 73 88 77 72	Stade du Grand Parc 1, Chemin de Coye 95270 CHAUMONTEL	CHAUMONTEL LUZ AS	2	10
			GONESSE RC 2	4	20
			ROISSY US	3	15
			PARMAIN AC	1	5
TOTAL				10	50
COSMO TAVERNY					
7	Didier AUBERT Tél 06 50 67 41 29	Stade Jean Bouin 111, Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY	4	20
			FRANCONVILLE FC 1	4	20
			PONTOISIENNE JS 1	4	20
					0
TOTAL				12	60



U6/U7 - Phase 2 (équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
COURDIMANCHE AS					
8	LENOIR Christophe Tél 06 24 30 07 34	Stade Municipal 89 Bd des Chasseurs 95800 COURDIMANCHE	COURDIMANCHE AS	5	25
			MENUCOURT AS 2	2	10
			BOISSY CHARS ARRONV.	1	5
			CERGY FC 3	4	20
TOTAL				12	60
DEUIL ENGHIEU FC					
9	Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Rue Jean Bouin 95170 DEUIL LA BARRE	DEUIL ENGHIEU FC	4	20
			ARGENTEUIL RFC 1	4	20
			CERGY FC 4	4	20
TOTAL				12	60
ENTENTE SSG					
10	Johann VALGAIRE Tél 06 22 81 02 83	Stade A. Talar 2 Bd de l'Entente 95 ST GRATIEN	ENTENTE SSG	4	20
			ERMONT ACF	5	25
			PARISIS FC	5	25
TOTAL				14	70
FOSSÉS FU					
11	Fabrice LANGLET Tél 07 87 35 12 64	Stade A. Delaune Rue du Grand Tremblay 95470 FOSSES	FOSSÉS FU	3	15
			ECOUEU FC	5	25
			VILLIERS JS	4	20
TOTAL				12	60
GARGES FCM					
12	Abdel DARDAR Tél 06 59 71 30 23	Stade Coubertin 2 A. Frédéric Joliot Curie 95 GARGES LES GONESSE	GARGES FCM	4	20
			FRANCONVILLE FC 3	5	25
			GOUSSAINVILLE FC 2	4	20
TOTAL				13	65
MENUCOURT AS 1					
13	Franck FAVEREAUX Tél 06 72 72 79 42	Stade Georges Galois Rue Bernard Astruc 95180 MENUCOURT	MENUCOURT AS	4	20
			CERGY FC 1	5	25
			PONTOISIENNE JS 2	4	20
			VEXIN AS	2	10
TOTAL				15	75
MONTIGNY OL 2					
14	Sancoun SYLLA Tél 06 50 35 37 82	Stade Bois Barrais Rue de Conflans 95 MONTIGNY LES CORMEILLES	MONTIGNY OL 2	3	15
			CERGY FC2	5	25
			JOUY LE MOUTIER FC	5	25
			FRETTOISE ES	1	5
TOTAL				14	70
MONTSOULT BAILLET US					
15	Gabriel SOMBRIN Tél 06 86 55 92 45	Stade Municipal Rue Emile Combe 95 MONTSOULT	MONTSOULT BAILLET US	2	10
			MONTMORENCY FC	4	20
			EZANVILLE US	4	20
			BEAUMONT MOURS ENT	2	10
TOTAL				12	60



U6/U7 - Phase 2 (équipe 4 joueurs + 1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
PRESLES USL					
16	Yssa MANZAMBI Tél 07 88 60 33 31	Stade Auguste Thaveau Rue De La République 95590 PRESLES	PRESLES USL	1	5
			EAUBONNE CSM	4	20
			SOISY AM FC	4	20
			MONTMAGNY SPORTS	3	15
TOTAL				12	60
PUISEUX LOUVRES FC					
17	Jean Charles CLIO Tél 06 45 09 15 72	Comp. Sportif S. Bariseel Av André Malraux 95380 LOUVRES	PUISEUX LOUVRES FC	2	10
			DOMONT FC	5	25
			LE THILLAY ESM	3	15
			SURVILLIER AVENIR	2	10
TOTAL				12	60
ST BRICE FC					
18	Djilalli BEKKAR Tél 06 62 51 94 81	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	ST BRICE FC	4	20
			OSNY FC	3	15
			MONTIGNY OL 1	3	15
			ARGENTEUIL RFC 2	4	20
TOTAL				14	70
ST LEU FC					
19	Bernard NOEL Tél 06 75 52 21 68	Stade Bd André Brémont 95320 ST LEU LA FORET	ST LEU 95 FC	4	20
			ERMONT AS	5	25
			ARGENTEUIL FC 1	3	15
					0
TOTAL				12	60
SARCELLES AAS					
20	Stéphane KUSAASE Tél 06 29 92 94 06	Stade J. Bami Av. Paul Langevin 95200 SARCELLES	SARCELLES AAS	4	20
			GROSLAY FC	2	10
			FRANCONVILLE FC 2	4	20
			ST PRIX ES	2	10
TOTAL				12	60
VEMARS ST WITZ FC					
21	Djilali OUANFOUF Tél 07 71 28 14 41	Stade Municipal Rue de la Fosse aux Boucs 95470 ST WITZ	VEMARS ST WITZ FC	3	15
			FONTENAY FC	2	10
			ECLAIR DE PUISEUX	2	10
			BOUFFEMONT AC	2	10
			BRUYERES BERNES USM	2	10
TOTAL				11	55
VIARMES ASNIERES OL					
22	Xavier CRISTOBAL Tél 06 26 85 53 72	Stade Maspoli Rue Jean Moulin 95270 VIARMES	VIARMES ASNIERES OL	3	15
			MARLY ES	4	20
			ST LEU FC 2	3	15
			BELLOY ST MARTIN ACS	2	10
TOTAL				12	60



CHALLENGE U10 / U11

RESULTAT DU 2^{ème} TOUR DU SAMEDI 1^{er} FEVRIER 2020

CHALLENGE U10

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 3^{ème} tour qui aura lieu le Samedi 21 03 20

Centre n° 1-U10	SOISY AM FC 2 - GARGES FCM 2
Centre n° 2-U10	SARCELLES AAS 1 - ST OUEN AS 1
Centre n° 3-U10	ENTENTE SSG 1 - EAUBONNE CSM 1
Centre n° 4-U10	SARCELLES AAS 2 - GOUSSAINVILLE FC 1
Centre n° 5-U10	CERGY PONTOISE FC 1 - ARGENTEUIL RFC 3
Centre n° 6-U10	ARGENTEUIL RFC 1 - ARGENTEUIL FC 1
Centre n° 7-U10	SOISY AM FC 1 - BELLOY ST MARTIN ASC 1 ENTENTE SSG 4 : disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Krsul Seblin, Louissaint, Maleama)
Centre n° 8-U10	PERSAN US 1 - BEZONS USO 1 GARGES FCM 1 : disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Almont, Yassin, Sacko)
Centre n° 9-U10	ST LEU FC 1 - PARISIS FC 2 PONTOISIENNE JS 1 : disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Pereira Barros, Yahya Lahmani, Zigui Eboule) ST PRIX ES 2 : forfait non avisé
Centre n° 10-U10	ARGENTEUIL RFC 2 - EMMB 1 ERMONT AS 2 : disqualifiée car non présentation des licences des joueurs avant les rencontres suite à la demande du club de VEXIN AS (article 7 du règlement du challenge U10 et article 8.4 des RS du DVOF)
Centre n° 11-U10	ST BRICE FC 1 - CORMEILLAIS ACS 1
Centre n° 12-U10	PARISIS FC 1 – ENTENTE SSG 3
Centre n° 13-U10	ST LEU FC 2 - ST PRIX ES 1
Centre n° 14-U10	ECOUEEN FC 1 - FRANCONVILLE FC 2
Centre n° 15-U10	BEAUCHAMP AS 1 - FOSSES UF 1 CERGY PONTOISE FC 7 : forfait non avisé
Centre n° 16-U10	DEUIL ENGHIEEN FC 1 CERGY PONTOISE FC 2 : disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Ludomir Benizid, Niakate, Sayande)) JOUY FC 2 : disqualifiée (4 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Ademegnon, Chahib, Niakate, Oulkadi El Idrissi)



CHALLENGE U11

Les équipes suivantes sont qualifiées pour le 3^{ème} tour qui aura lieu le Samedi 21 03 20

Centre n° 1-U11	CERGY PONTOISE FC 1 - ST OUEN AS 2
Centre n° 2-U11	ROISSY US 1 - NEUVILLE AS 1 ST BRICE FC 3 : disqualifiée (10 joueurs ayant participé au tour précédent dans une autre équipe : Collin, Dumersier, Ferreira Lopes, Grabaglio, Jenni, Ribeira, Sali, Talcone, Veloso Martin, Vialanex)
Centre n° 3-U11	SARCELLES AAS 1 - EAUBONNE CSM 2
Centre n° 4-U11	MARLY ES 1 - ST LEU FC 2
Centre n° 5-U11	BRUYERES BERNES USM 1 - BEAUCHAMP AS 1 ENTENTE SSG 4 : disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent Cheng, Gueye, Sissoko)
Centre n° 6-U11	ECOUEN FC 1 - ENTENTE MMB 2 SARCELLES AAS 2 : disqualifiée (6 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent : Ait Dahmane, Chambel, Chetouani, Medini, Nevilus, Soumare)
Centre n° 7-U11	ST LEU FC 1 - FRANCONVILLE FC 3 PUISEUX LOUVRES FC 1 : disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent Cherdouh, El Khaldi, Vieira)
Centre n° 8-U11	ERAGNY AS 1 - CORMEILLAIS ACS 2
Centre n° 9-U11	ERMONT AS 1 – ENT. BEAUMONT MOURS 1
Centre n° 10-U11	ST OUEN AS 1 - JOUY FC 1
Centre n° 11-U11	ENTENTE SSG 1 - DEUIL ENGHEN FC 3
Centre n° 12-U11	ST BRICE FC 1 - PERSAN US 1
Centre n° 13-U11	FRANCONVILLE FC 1 - ERMONT AS 2 ST BRICE 2 : disqualifiée (9 joueurs ayant participé au tour précédent dans une autre équipe : Barbosa, Jabre, Oudini, Palmier Durpes, Pierre, Traore Bilal, Traore Lamine, Yaucat Guendi, Zouhairi)
Centre n° 14-11	PARISIS FC 1 - SOISY AM FC 1
Centre n° 15-U11	GARGES FCM 1 - FRANCONVILLE FC 2 ARGENTEUIL FC 1 : disqualifiée (3 nouveaux joueurs n'ayant pas participé au tour précédent (Hamdoun, Issad, Oueld El Hajjar)
Centre n° 16-U11	ARGENTEUIL RFC 1 - ENTENTE SSG 2



FESTIVAL U13

3^{ème} TOUR DU SAMEDI 7 MARS 2020

Les documents concernant l'organisation de ce 3^{ème} tour sont à retirer au Siège du District à BAILLET en FRANCE à compter du Mardi 25 Février 2020 et jusqu'au Vendredi 28 Février 2020 à 16 Heures.

Après cette date, les documents d'organisation seront envoyés à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

RAPPEL

Pour participer au Festival Foot U13, **TOUS** les joueurs ou joueuses U12 – U13 doivent impérativement posséder une licence valide.

Dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

A chaque tour du Festival Foot U13, les clubs ont la possibilité de modifier leurs équipes qualifiées et d'utiliser un nombre maximum de 2 joueurs ayant participé au Festival Foot avec une autre équipe sous peine de disqualification.

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Par ailleurs les joueurs n'ayant participé à aucun des tours précédents, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club et au nombre de 2.

Conformément aux R.G. de la FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF le Lundi 16 Mars 2020 au plus tard à 16 heures.

En cas de non réception des documents à cette date, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées.

La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de sa feuille de présence, de sa feuille de jonglerie avec liste des joueurs ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Chaque club recevant devra s'assurer de la réception des pièces demandées sous peine de sanctions et répondre à la commission en cas d'appel de feuilles de présence

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Pour ce 3^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres impérativement

Il est également indispensable de respecter l'ordre des matches

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **13H00** afin de débiter la jonglerie à **13H30**.

Début des rencontres à 13h45

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 20 mn** (sans mi-temps)

- Poule de 3 : **2 x 15 mn**



Les 2 premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour la Finale Départementale qui aura lieu le Samedi 4 Avril 2020

Maximum 1 équipe par club sera qualifiée

Centre n° 1 FRANCONVILLE FC

FRANCONVILLE FC 2 – FRANCONVILLE FC 1 – DEUIL ENGHEN FC 1 – ERMONT AS 1

Centre n° 2 ST OUEN AS

ST OUEN AS 1 - ST OUEN AS 3 – GARGES FCM 1 - CERGY PONTOISE FC 2

Centre n° 3 ARGENTEUIL FC

ARGENTEUIL FC 1 – ARGENTEUIL FC 2 – COSMO TAVERNY 1 – ENTENTE SSG 2

Centre n° 4 GROSLAY FC

EAUBONNE CSM 1 – EAUBONNE CSM 2 – GROSLAY FC 1 – MONTMAGNY SPORTS 1

Centre n° 5 SARCELLES AAS

SARCELLES AAS 1 – SARCELLES AAS 2 – PARISIS FC 1 – MONTSOULT BAILLET US 1

Centre n° 6 ENTENTE SSG

ENTENTE SSG 3 – ENTENTE SSG 1 – ST LEU FC 1 – MENU COURT AS 1

Centre n° 7 ADAMOIS OL

ADAMOIS OL 1 – ADAMOIS OL 2 – ST BRICE FC 2 – ST BRICE FC 1

Centre n° 8 ARGENTEUIL RFC

ARGENTEUIL RFC 1 – ARGENTEUIL RFC 4 – SOISY AM FC 1 – CORMEILLAIS ACS 2



COUPE DU COMITE U12

3^{ème} TOUR DU SAMEDI 7 MARS 2020

Les documents concernant l'organisation de ce 3^{ème} tour sont à retirer au Siège du District à BAILLET en FRANCE à compter du Mardi 25 Février 2020 et jusqu'au Vendredi 28 Février 2020 à 16 Heures.

Après cette date, les documents d'organisation seront envoyés à la charge des clubs.

Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

La commission demande aux clubs recevant d'utiliser impérativement les feuilles imprimées par le DVOF.

RAPPEL

Pour participer, **TOUS** les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide.

Dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

A chaque tour de la Coupe du Comité U12, les clubs ont la possibilité de modifier leurs équipes qualifiées et d'utiliser un nombre maximum de 2 joueurs ayant participé avec une autre équipe aux tours précédents sous peine de disqualification.

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Par ailleurs les joueurs n'ayant participé à aucun des tours précédents, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club et au nombre de 2.

Conformément aux R.G. de la FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour toutes les catégories d'âge, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum que 2 joueurs ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des R.G. de la FFF.

Le responsable du centre est tenu de vérifier les licences de toutes les équipes.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF pour le lundi suivant impérativement.

Le responsable du centre adressera les feuilles de coupe et de jonglerie au DVOF le Lundi 16 Mars 2020 au plus tard à 16 heures.

En cas de non réception des documents à cette date, l'une ou les équipes du club recevant seront disqualifiées.

La commission demande aux clubs visiteurs de prendre une photo de sa feuille de présence, de sa feuille de jonglerie avec liste des joueurs ainsi que de la feuille récapitulative du centre.

Chaque club recevant devra s'assurer de la réception des pièces demandées sous peine de sanctions et répondre à la commission en cas d'appel de feuilles de présence

La commission demande également aux clubs recevant de conserver une copie des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Pour ce 3^{ème} tour, une épreuve de jonglerie devra être effectuée avant le début des rencontres impérativement

Il est également indispensable de respecter l'ordre des matches

Les équipes sont tenues de se présenter sur les centres à **13H00** afin de débiter la jonglerie à **13H30**.

Début des rencontres à 13h45

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 20 mn** (sans mi-temps)

- Poule de 3 : **2 x 15 mn**



Les 2 premières équipes de chaque centre seront qualifiées (après vérification par la Commission Foot Animation) pour le 4^{ème} Tour qui aura lieu le Samedi 4 Avril 2020

Centre n° 1 ST LEU FC

ST LEU FC 1 – DOMONT FC 1 – DEUIL ENGHEN FC 1 – GARGES FCM 1

Centre n° 2 ST BRICE FC

ARGENTEUIL RFC 1 – ST BRICE FC 1 – CERGY PONTOISE FC 3 – ENTENTE SSG 3

Centre n° 3 GOUSSAINVILLE FC

GOUSSAINVILLE FC 1 – FRANCONVILLE FC 1 – CORMEILLAIS ACS 1 – MONTMORENCY FC 2

Centre n° 4 PARISIS FC

PARISIS FC 1 – ST OUEN AS 1 – ENTENTE MMB 1 – SOISY AM FC 1

Centre n° 5 CERGY PONTOISE FC

NEUVILLE AS 1 - CERGY PONTOISE FC 1 – ST BRICE FC 2 – ARGENTEUIL RFC 2

Centre n° 6 ERAGNY AS

ERAGNY AS 1 – ARGENTEUIL FC 1 – SARCELLES AAS 1 – ERMONT AS 2

Centre n° 7 ECOUEN FC

ENTENTE SSG 1 – ECOUEN FC 3 – BEZONS USO 1 – ENTENTE MMB 2

Centre n° 8 MARLY ES

GONESSE RC 1 - MARLY ES 1 – PERSAN US 1 – ECOUEN FC 1

CRITERIUM U12 / U13

2ème APPEL DE FEUILLE DE MATCH

FRANCONVILLE FC : 2ème appel de feuilles de matches n° 22279243 & 22279312 – critérium Avenir du 01 02 20 contre DEUIL ENGHEN FC

MONTIGNY OL : 2ème appel de feuille de match n° 22281178 du 01 02 20 contre ST BRICE FC 5

MONTMAGNY SPORTS : 2ème appel de feuille de match n° 22281385 du 01 02 20 contre CERGY PONTOISE FC 9

SARCELLES AAS : 2ème appel de feuille de match n° 22281500 du 01 02 20 contre BEAUCHAMP AS 2

CERGY PONTOISE FC : 2ème appel de feuilles de matches n° 22281526 & 22281554 du 01 02 20 contre FRANCONVILLE FC 5 & 6

CRITERIUM U10 / U11

2ème APPEL DE FEUILLE DE MATCH

GOUSSAINVILLE FC : 2ème appel de feuille de match n° 22283959 du 25 01 20 contre COURDIMANCHE AS



PLATEAU U8 / U9

1er APPEL DE FEUILLE DE MATCH

BEAUCHAMP AS : 1er appel feuille de présence d'AUVERS ENNERY FC - centre n° 2 - plateau U8/U9 du 25 01 20

AUVERS ENNERY FC : 1er appel feuille de présence sur centre n° 7 - plateau U8/U9 du 25 01 20 à BEAUCHAMP AS

GOUSSAINVILLE FC : 1er appel feuille de présence VEMARS ST WITZ FC - centre n° 7 - plateau U8/U9 du 25 01 20

VEMARS ST WITZ FC : 1er appel feuille de présence sur centre n° 7 - plateau U8/U9 du 25 01 20 à GOUSSAINVILLE FC

MONTSOULT BAILLET US : 1er appel feuille de présence ERMONT AS - centre n° 10 - plateau U8/U9 du 25 01 20

ERMONT AS : 1er appel feuille de présence sur centre n° 10 - plateau U8/U9 du 25 01 20 à MONTSOULT BAILLET US

EAUBONNE CSM : 1er appel feuille de présence ENTENTE SSG - centre n° 12 - plateau U8/U9 du 25 01 20

ENTENTE SSG : 1er appel feuille de présence sur centre n° 12 - plateau U8/U9 du 25 01 20 à EAUBONNE CSM

ERMONT AS : 1er appel feuille de présence & feuilles de présence d'ERMONT AS - BEZONS USO - ARGENTEUIL FC & ENTENTE BEAUMONT MOURS - centre n° 10 - plateau U8/U9 du 25 01 20

AMENDES

DOMONT FC : Non réception après 2ème appel de feuille de match n° 22280098 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre CHAUMONTEL LUZARCHES 1
Amende : 15 €

VILLIERS JS : Non réception après 2ème appel de feuille de match n° 22280811 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre OSNY FC 2
Amende : 15 €

EAUBONNE CSM : Non réception après 2ème appel de feuille de match n° 22281177 du 25 01 20 - critérium U12/U13 contre GARGES FCM 3
Amende : 15 €

GOUSSAINVILLE FC : Non réception après 2ème appel de feuille de match n° 22061145 du 11 01 20 - critérium U12/U13 contre MARLY ES 1
Amende : 15 €

ADAMOIS OL : Non réception après 2ème appel de feuilles de matches n° 22062525 & 22062598 du 11 01 20 - critérium U12/U13 contre ST LEU FC 7 & 8
Amende : 15 € x 2 = 30 €

PARMAIN AS : Forfait non avisé sur centre n° 10 – plateau U9 niveau 2 à CHAUMONTEL LUZARCHES AS du 25 01 20
Amende : 10 €

VAUREAL FCM : Forfait non avisé sur centre n° 13 – plateau U9 niveau 2 à OSNY FC du 25 01 20
Amende : 10 €

SARCELLES AAS : Absence non excusée à convocation du 24 02 20
Amende : 20 €



ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

Suite à validation du Comité de Direction du 31/01/2020, les lieux des rassemblements de fin de saison sont ainsi validés :

FINALE DEPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F le SAMEDI 4 AVRIL 2020
(Toute la Journée)
ST BRICE/FORET

FINALE DEPARTEMENTALE COUPE DU COMITE U12 le SAMEDI 23 MAI 2020
ECOUEN

FINALE DEPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 le SAMEDI 25 AVRIL 2020
(Toute la Journée)
CERGY

JOURNEE NATIONALE U6 / U7 Le SAMEDI 6 JUIN 2020 (Matin & Après-Midi)
GOUSSAINVILLE

SECTION FEMINIENES

RAPPEL REGLEMENT ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes, qui seront soumises à amendes dès les premières journées suivant les vacances :

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :
 - o 1^{er} = 10€
 - o 2^{ème} = 15€
 - o 3^{ème} = 20 + Forfait Général = 25€
- Le Forfait général de 25€ est imputé même au forfait avisé.
- Absence non excusée en U9F = 10€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non licenciée = 120€
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = 80€
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) = 10€
- Non réception de la feuille de match après deux relances = 15€
- L'arbitrage à la touche doit être assuré sur tous les matchs :
 - o Joueuses remplaçantes obligatoirement en U13F
 - o Dirigeants en U11F
 - o Joueuses remplaçantes ou dirigeants en U16F à 8, U19F à 8 et Séniors F à 8.
- Les zones techniques (banc des remplaçantes et des éducateurs) en Foot à 8 sont placées à droite et à gauche du But de Foot à 11 (personne au milieu du terrain).
- Les licences sont obligatoires (l'éducateur doit se rendre au match muni de la liste avec photos Footclub ou de l'application Foot Compagnon), il en va de la responsabilité de l'éducateur de l'équipe et du Club recevant.
- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**



COURRIERS CLUBS

ERMONT AS

Mail du 25/02/20

U11F

ERMONT AS / ENT MMB ST LEU

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12H. Suite aux terrains occupés avant par les plateaux U9 - et U10/U11.

PLATEAUX ET CRITERIUMS

Comme cela a été expliqué lors de la réunion du Football Féminin en Juin 2019, une phase de brassage aura lieu jusqu'aux vacances de la Toussaint et les licences seront alors vérifiées pour la création des poules.

PLATEAU U6F à U9F Plateau n°7 :

- Samedi 29 Février 2020

PLATEAU U6F à U7F Plateau :

- Samedi 7 mars 2020

PLATEAU ET CRITERIUMS U11F Journée 3 :

- Samedi 29 février 2020 (critérium)

CRITERIUMS U13F Journée 2 :

Samedi 14 mars 2020 (critérium)

Toutes les feuilles de matchs de brassage, de rassemblements U11F et de plateau U9F vont être envoyées sur la messagerie officielle des Clubs et peuvent être retrouvées dans la rubrique Documents – Formulaires – Football Féminin du site internet.



PLATEAU U6F à U9F

SPECIAL SPORTS D'HIVER

Vous pouvez venir avec une tenue de sport d'hiver (combinaison de ski,...)

PLATEAU U6 à U9 F du 29/02/2020						
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
1	PIHEN Charlene 0664149811	Stade municipale rue du général de gaulle Pierrelaye	10 H 00	FC PARISIS		
				ADAMOIS OL	1	7
				CERGY PONTOISE FC	1	7
				ENT MMB ST LEU	2	14
				PERSAN US 03	1	7
				VIARMES ASNIERES OL	2	14
				PARISIS FC	3	21
				ENT SSG	1	7
				RFC ARGENTEUIL	2	14
				SARCELLES AAS	1	7
				GONESSE RC	1	7
				COSMO TAVERNY	1	7
				ARGENTEUIL FC	1	7
				SOISY FC	1	7
				FOSSES FU	2	14
				ST PRIX ES	1	7
				ERMONT AS	1	7
DOMONT FC	2	14				
ST OUEN L'AUMONE AS	1	7				
GARGES FCM	1	7				
TOTAL					26	182



FIVE POUR LES U6F à U7F

Nous vous rappelons que ce plateau est uniquement réservé à la catégorie U6F-U7F

LE 07 MARS 2020

**LE FIVE
ZI Ouest, 10 Rue Henri de France
95870 BEZONS**

Le plateau se déroulera de 9h30 à 11h30.

PROCHAIN PLATEAU U6F à U9F du 14 MARS 2020

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020						
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
1	COSMO TAVERNY					
	CUGUEN Natacha	Complexe sportif J-Bouin, 111 rue de Montmorency, Taverny	11H00	SOISY FC	1	7
				DOMONT FC	2	14
				ST OUEN L'AUMONE AS	1	7
				GONESSE RC	1	7
				GARGES FCM	1	7
COSMO TAVERNY	1	7				
					7	49

Nous vous informons que l'horaire du centre n°2 prévu à l'Isle Adam a été avancé à 10h00

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020						
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
2	ADAMOIS OL					
	HUART Pascal 06 62 64 98 55	stade PH-Grante, Avenue P-Toureau, l'Isle Adam	10H00	ADAMOIS OL	1	7
				PARISIS FC	3	21
				CERGY PONTOISE FC	1	7
				VIARMES ASNIERES OL	2	14
				ST PRIX ES	1	7
				ERMONT AS	1	7
ENT SSG	1	7				
TOTAL					10	70

PLATEAU U6 à U9 F du 14/03/2020						
N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	Nb JOUEUSES
3	FOSES FU					
	ANSEL Ammal 06 43 07 45 15	Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fosses	11h00	FOSES FU	2	14
				SARCELLES AAS	1	7
				RFC ARGENTEUIL	2	14
				PERSAN US 03	1	7
				ENT MMB ST LEU	2	14
ARGENTEUIL FC	1	7				
TOTAL					9	63



CHALLENGE U11F

1^{er} tour le 14 MARS 2020

LES PREMIERS CLUBS CITES RECEVRONT. En cas d'impossibilité revenir vers nous en amont.

Les feuilles de matchs seront envoyées aux clubs recevants.

OBLIGATION de présenter les licences via Footclubs ou Foot Compagnon.

SARCELLES AAS	Stade léo Lagrange, rue du stade, Sarcelles	10h00
FRANCONVILLE FC		
CHAUMONTEL LUZARCHES AS		
ERMONT AS 1		
DOMONT FC 1	Stade des Fauvettes, rue de Paris, Domont	10h00
JOUY LE MOUTIER FC		
PONTOISIENNE JS		
ARGENTEUIL FC	Stade Jean Jaurès, 30 rue J-J Rousseau, Argenteuil	10h00
ENT ST LEU MMB		
PARISIS FC 1		
FOSSÉS FU	Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fossés	10h00
MONTMORENCY FC		
ADAMOIS OL		
ENT SSG 1	Stade Robert Lemoine, rue d'Orgemont, St Gratien	10h00
CERGY PONTOISE FC 1		
VIARMES-ASNIÈRE OL		
Soisy Andilly Margency FC	Stade Albert Schweitzer, rue d'Andilly, Soisy/Montmorency	10h00
GONESSE RC		
GARGES FCM		
ST BRICE FC	Stade Léon Graffin, 2 rue de la forêt, St Brice	10h00
RFC ARGENTEUIL 1		
PUISEUX LOUVRES FC		



FESTIVAL U13F

1^{er} tour le 7 MARS 2020

LES PREMIERS CLUBS CITES RECEVRONT. En cas d'impossibilité revenir vers nous en amont.

Les feuilles de matchs seront envoyées aux clubs recevants.

OBLIGATION de présenter les licences via Footclub ou Foot Compagnon.

JONGLERIE OBLIGATOIRE

FRANCONVILLE FC	Stade Jean Rolland, 112 rue des pommiers saulniers, Franconville	10h00
JOUY LE MOUTIER FC		
FOSSÉS FU		
ERMONT AS		
PERSAN US 03 1	Stade Louis Odinet, rue Etienne Dolet, Persan	10h00
ENT ST LEU MMB		
ENT LE THILLAY VAUD'HERLAND		
RFC ARGENTEUIL 1		
ST OUEN AUMONE AS	Parc des sports, Bd Ducher, St Ouen L'aumone	10h00
GONESSE RC		
GARGES FCM 1		
ST PRIX ES		
ST BRICE FC1	Stade Léon Graffin, 2 rue de la forêt, St Brice	10h00
CERGY PONTOISE FC		
BEZONS USO		
Adamois OL	Stade PH-Grante, 5 Avenue Paul-Toureau, l'Isle Adam	10h00
ARGENTEUIL FC		
PARISIS FC 1		
SARCELLES AAS 1	Stade léo Lagrange, rue du stade, Sarcelles	10h00
COSMO TAVERNY		
BRUYERES/BERNE USM		
Soisy Andilly Margency FC	Stade Albert Schweitzer, rue d'Andilly, Soisy/Montmorency	10h00
VIARMES ASNIERE OL		
MONTMORENCY FC		
ENT SSG	Stade Robert Lemoine, rue d'Orgemont, St Gratien	10h00
OSNY FC		
ERAGNY AS		

Prochaine Réunion
Lundi 2 Mars 2020
à partir de 18 h 30